

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

De la SARL HM TECH au capital de 10 000 Euros
Dont le siège social est situé : 19 rue du Gifard 35410 DOMLOUP

1. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en français dans leur version originale qui seule fait foi et prévaut sur toute autre version.

Elles prévalent sur toutes conditions générales d'achat ou tous autres documents émanant du Client, quels qu'en soient les termes ; toute commande adressée à HM TECH impliquant l'acceptation sans réserve des tarifs d'HM TECH et des présentes Conditions Générales de Vente.

2. COMMANDES

Chaque commande résultant d'une offre de prix, sera uniquement acceptée selon les Conditions Générales de Vente d'HM TECH.

Chaque autre condition d'achat, conflictuelle ou additionnelle dans la commande du Client, sera explicitement refusée, sauf si explicitement acceptée par écrit par HM TECH.

Les conditions régissant la commande (prix de base, conditions générales, réductions de prix) sont celles en vigueur à la date d'expédition de la commande et connues le jour de la commande.

Pour toute commande de pièces ou de systèmes supérieure à 5 000 euros, sauf en cas d'accord préalable du vendeur, la vente ne sera formée qu'à la date de paiement d'un acompte de 40 % du montant de la commande, réglé par chèque/virement sans attendre.

En cas de rétractation ou de modification de commande, les acomptes et plus généralement toutes sommes éventuellement versées, quelle que soit leur qualification, y compris lorsqu'elles rémunèrent un ou des services accessoires à la vente, resteront acquis à HM TECH, sans préjudice de tout droit à indemnisation pour tout dommage résultant de la modification ou de la rétractation d'une commande.

3. PRIX

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande.

HM TECH s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

4. VALIDITE DE L'OFFRE

30 jours, date de l'offre.

5. INTERVENTIONS – INSTALLATIONS – MISE EN SERVICE ET AUTRES PRESTATIONS

Les conditions spécifiques indiquées dans nos offres commerciales prévalent sur les Conditions Générales de Vente.

Au cas où le système ne sera pas disponible au moment convenu, rendant l'intervention programmée impossible, HM TECH se réserve le droit de facturer au Client 156 € de frais.

6. LIVRAISON

6.1 Délais de livraison

La livraison est effectuée au lieu indiqué par le Client sur le bon de commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit du Client à :

- L'allocation de dommages et intérêts,
- L'annulation de la commande.

6.2 Transport

Le transporteur sera désigné librement par HM TECH. Les frais de transport sont à la charge du Client.

7. TRANFERT DES RISQUES

Le transfert des risques intervient dès la remise des produits au transporteur ; les produits voyageant donc aux risques et périls du Client.

8. RECEPTION DES PRODUITS

8.1 Vérification

Le nombre et l'état des produits doivent être impérativement vérifiés à la réception des produits en présence du transporteur.

8.2 Avaries liées au transport

Malgré les dispositions des paragraphes 6.2 et 7 ci-dessus, toute réserve ou contestation relative aux manquants et/ou avaries liés au transport des produits devra être portée sur le bon de transport et être confirmée au transporteur dans les conditions de l'article 105 du Code de Commerce par lettre recommandée avec accusé de réception, avec copie (assortie du bon de livraison concerné) adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, au siège social de HM TECH dans les 3 jours à compter de la réception des produits, sous peine de déchéance à l'égard de HM TECH des réserves ou réclamations.

8.3 Retours

Aucun retour des produits n'est accepté s'il n'a pas fait l'objet d'un accord exprès et préalable d'HM TECH.

En cas de retour, les produits devront être en parfait état de conservation et ne devront pas avoir été démontés.

Ils devront être retournés dans un délai de 30 jours à compter de la réception de l'accord d'HM TECH.

Les produits seront remplacés par des produits identiques.

Le retour des produits ne donnera lieu au versement d'aucune indemnité au profit du Client.

9. RESPONSABILITE ET GARANTIES

9.1 Généralités

Les produits sont conformes aux réglementations en vigueur.

Pour aucune raison HM TECH ne peut être tenue responsable pour dédommagement.

La responsabilité d'HM TECH sera limitée au contenu et à la valeur de vente de l'équipement spécifié dans l'offre de vente.

HM TECH ne peut pas être tenue responsable pour les performances d'adhésifs utilisés.

9.2 Entreposage des produits et utilisation

Le Client est seul responsable de la réception des produits, de leur stockage et de leur utilisation dans des conditions conformes à la réglementation.

Le Client est seul responsable de l'adéquation des produits à l'utilisation à laquelle il les destine.

9.3 Réserves liées à la conformité des produits

Toute réserve ou contestation relatives à la conformité des produits devra être soulevée par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à HM TECH dans un délai de 8 jours à compter de la réception des produits.

Le Client devra prouver l'existence des défauts et anomalies concernant les produits. HM TECH se réserve le droit de procéder à toute vérification sur place.

À défaut du respect de ces conditions, les produits seront réputés conformes et la responsabilité d'HM TECH ne pourra être mise en cause, le Client étant tenu pour responsable de tout préjudice subi par HM TECH du fait du non-respect de cette procédure.

9.4 Garantie

HM TECH est tenue de la garantie légale en cas de défauts ou de vices cachés des produits vendus, conformément aux articles 1641 à 1649 du Code Civil.

10. FACTURATION – CONDITIONS DE PAIEMENT

La facture sera émise à la livraison de la marchandise ou dès la fin de l'exécution des travaux dans le cadre de prestations de services.

Pour les clients ayant fait le choix de la dématérialisation et ayant informé HM TECH de cette démarche, les factures seront transmises de façon électronique et devront être archivées par le Client pendant la durée légale de 10 ans.

10.1 Délais et moyens de paiement

Le solde des factures est payable au siège social du vendeur par virement ou par chèque.

Pour toute commande de pièces ou de systèmes supérieure à 5 000 €, le paiement s'effectue de la manière suivante :

- 40% avec la confirmation de commande,
- 40% à la livraison,
- 20% à la mise en route.

Sauf convention contraire, les factures d'HM TECH sont payables à 30 jours calendaires, à partir de la date de facturation.

HM TECH se réserve le droit de fixer au Client un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé.

Toute dégradation de sa situation pourra justifier à tout moment l'exigence d'un paiement comptant, ou de nouvelles garanties.

10.2 Escompte

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

10.3 Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel d'une facture, HM TECH se réserve le droit de réclamer, après mise en demeure préalable, et sans préjudice de tous dommages-intérêts, des pénalités de retard qui courront à compter de l'échéance du terme de paiement.

Leur montant sera égal à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des produits ou réalisation de la prestation.

En sus des indemnités de retard, tout somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (articles 441-6, 1 alinéa 12 et D. 441-5 du Code de Commerce).

En outre, tout retard de paiement entraînera de plein droit la suspension de l'exécution des commandes en cours.

Le défaut de paiement d'une facture à l'échéance entraînera l'exigibilité immédiate de toutes autres sommes dues à HM TECH par le Client.

11. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

HM TECH conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires.

Le Client sera responsable pour tout équipement à partir de la date de livraison jusqu'au paiement complet.

A ce titre, si le Client fait l'objet d'une liquidation judiciaire, HM TECH se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

En cas de non-paiement, le Client devra à ses frais, risques et périls restituer les produits impayés, après demande valant mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception ; les produits en stock chez le Client étant présumés être ceux impayés.

Dans ce cas, la vente sera résolue de plein droit, au jour de la demande de restitution.

HM TECH conservera les acomptes éventuellement versés à titre de dommages-intérêts, sans préjudice de toute autre réparation.

12. FORCE MAJEURE

La responsabilité de la société HM TECH ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure.

A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code Civil.

13. TRIBUNAL COMPETENT

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de RENNES.